

MAIRIE DE BARDOS



MAIRIE DE
BARDOS

BARDOZEKO HERRIA
COMUNA DE BARDÒS

DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS 2025

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention :

- Des informations pratiques présentant le document à remplir
- La liste des pièces à joindre au document rempli
- Une demande de subvention à compléter

Cocher ci-dessous la case correspondant à votre cas

- pour une première demande
- pour le renouvellement d'une demande
- pour une action particulière dans le cadre d'une association déjà subventionnée

DATE LIMITE DE DEPOT : 21 novembre 2024

INFORMATIONS PRATIQUES

Qu'est-ce que le dossier commun de demande de subvention ?

Le dossier commun de demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention de la part de la Commune. Il concerne les demandes de financement du fonctionnement de l'association ou de financement d'une action spécifique. Il ne concerne pas le financement d'un investissement.

L'attribution des subventions se fera en fonction de critères définis par la Commune : nombre d'adhérents, intérêt communal de l'association, frais liés au niveau de pratique, cohérence des budgets

Comment se présente le dossier à remplir ?

Il est composé de 4 fiches :

Fiche n° 1 : Présentation de votre association

Cette fiche est destinée à faciliter les relations avec l'administration.

Vous présenterez les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines.

Fiche n° 2 : Action particulière dans le cadre de votre association

Cette fiche est une description de l'action (ou des actions) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une (ou des) action(s) spécifique(s) que vous projetez de mettre en place.

Cette fiche est très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence.

Vous n'avez pas à compléter cette fiche si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

Fiche n° 3 : Bilan qualitatif de l'action particulière subventionnée

Cette fiche permet de faire le bilan de l'action particulière subventionnée. **Vous n'avez pas à compléter cette fiche si votre subvention concerne le fonctionnement général de l'association.**

Fiche n° 4 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée, signée et si les pièces demandées sont fournies.

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

Dans tous les cas, si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, vous devez joindre le pouvoir de ce dernier au signataire.

Pour une première demande

- Copie de vos statuts déposés ou approuvés, en un seul exemplaire ;
- Copie du récépissé de déclaration en préfecture ;
- Documents budgétaires ;
- **Un relevé d'identité bancaire ou postal (OBLIGATOIRE) et une attestation d'assurance (OBLIGATOIRE).**

Pour un renouvellement

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale ;
- Documents budgétaires : **budget prévisionnel** de l'année en cours faisant apparaître la subvention demandée, **compte de bilan et de résultat** de l'année écoulée faisant apparaître la subvention perçue, **montant de la trésorerie** à la dernière assemblée générale et **compte rendu financier** de l'action subventionnée* (les 3 premiers documents sont obligatoires et le quatrième est à remplir dans le cas d'une action particulière subventionnée) ;
- Rapport d'activité ;
- **Un relevé d'identité bancaire ou postal (OBLIGATOIRE) et une attestation d'assurance(OBLIGATOIRE).**

* **IMPORTANT** : la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

1. PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Identification de votre association

Nom de votre association :
Sigle de votre association :
Adresse de son siège social :
Code postal : Commune :
Téléphone : Télécopie :
Courriel :
Numéro SIRET :
Adresse de correspondance, si différente :
Code postal : Commune :

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :
Qualité :

La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : Prénom :
Qualité :
Courriel :

Identités et adresses des structures associatives ou relevant du secteur marchand avec lesquelles vous êtes lié (un organigramme peut être joint pour décrire ces relations) :

Fédération/Etablissements(s)/Filiale(s) :
.....
.....

Autres informations pertinentes relatives à votre association que vous souhaitez indiquer :

.....
.....
.....
.....

Renseignements d'ordre administratif et juridique

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour.

Déclaration en préfecture le :

A
Date de publication au Journal Officiel :

Objet de votre association :

.....
.....
.....
.....

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

- non
 oui, en ce cas vous préciserez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
.....
.....

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

- non
 oui

Votre association dispose-t-elle d'un vérificateur aux comptes ?

- non
 oui

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

- non
 oui

Composition du bureau et du conseil d'administration :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Renseignements concernant le fonctionnement de votre association

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :

Vous indiquerez ce que vous mettez en place de façon permanente et ponctuelle, dans quel but et si vous participez à des manifestations locales, départementales, régionales, nationales, internationales.

Vous préciserez l'intérêt du projet au niveau communal.

Pour les associations sportives, vous pouvez préciser le niveau de pratique.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Moyens humains de l'association

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée.

Nombre de responsables	Féminins	Masculins	Nombre d'heures mensuel pour salariés et mis à disposition
Bénévoles			
Salariés			
Mis à disposition par une collectivité, une fédération ...			
TOTAL			

Adhérents de l'association

Nombre de membres	Féminins	Masculins	Total
Moins de 18 ans			
De 18 à 35 ans			
De 35 à 60 ans			
Plus de 60 ans			
TOTAL			

2. PROJET PARTICULIER / DESCRIPTION DE L'ACTION

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place. **Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.**

[Présentation de l'action](#)

Contenus et objectifs de l'action :

Public(s) cible(s) : _____

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : _____

Lieu(x) de réalisation : _____

Date de mise en oeuvre prévue : _____

Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) : _____

Méthode d'évaluation prévue pour l'action : _____

Veillez indiquer toute information complémentaire qui vous semblerait pertinente : _____

Veillez préciser l'intérêt communal de votre projet _____

Subvention ou soutien souhaité : _____

3. BILAN QUALITATIF DE L'ACTION PARTICULIERE SUBVENTIONNEE

[Fiche complémentaire au compte rendu financier de l'action subventionnée l'année précédente](#)

Rappel du contenu de l'action ?

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ?

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires ?

Quels ont été les dates et lieux de réalisation de votre action ?

Veillez indiquer les autres informations qui vous sembleraient pertinentes :

Veillez préciser dans quelle mesure l'intérêt communal de votre projet a été atteint ?

4. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- Demande une subvention de :€
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée ⁽¹⁾ :

au Compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :
Banque :
Domiciliation :
Code Banque Code guichet Numéro de compte Clé RIB

Ou au Compte postal de l'association :

Nom du titulaire du compte postal :
Centre :
Domiciliation :
Code Etablissement Code guichet Numéro de compte Clé RIP

(1) Joindre obligatoirement un RIB ou un RIP.

Fait à, le.....

Signature

Attention !

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.